

# Les saisonnières de Bouhet

## **L'actualité municipale**

### **Le mot du Maire**

L'année 2010 a été particulièrement difficile, marquée par une crise économique et sociale qui perdure, où tous les indicateurs de la croissance sont passés au rouge, avec pour principale conséquence la diminution du pouvoir d'achat ou pire encore le chômage, rendant la vie quotidienne difficile et inquiétante. Au niveau communal, à ces éléments de morosité, s'ajoutent des incertitudes sur l'avenir de notre organisation territoriale bouleversant et paralysant de nombreux projets.

Malgré les difficultés, nous devons faire preuve d'ambition et de détermination et tout mettre en œuvre pour préparer l'avenir en faisant avancer nos projets communaux.

L'équipe municipale ne ménage pas ses efforts pour qu'aboutisse la construction du groupe scolaire et nous devrions connaître en février les aides accordées par le Conseil Général et le fonds parlementaire. Elles pourraient atteindre 45 % du montant total des travaux. La grande incertitude reste la Dotation Globale d'Équipement (28 %) qui doit être revue et corrigée cette année mais pour laquelle nous ne connaissons toujours pas les règles d'attribution.

Les études permettant l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme vont commencer en février et vous aurez l'occasion de vous exprimer sur ce sujet au cours des réunions publiques prévues à cet effet. Notre P.L.U doit principalement prévoir pour les 10 ans à venir, l'évolution de la commune en matière d'urbanisme avec un objectif de développement durable, et il devra également être en concordance avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays d'Aunis et l'Agenda 21 de la Communauté de Communes de La Plaine d'Aunis.

L'agrandissement du Centre de Première Intervention en collaboration avec la commune d'Anais est enfin lancé, les pompiers devraient pouvoir en bénéficier cette année.

La commission information travaille activement à la mise en ligne du site Internet de la commune qui devrait voir le jour cette année.

Les « Forces Vives » se mobilisent pour dynamiser, animer et développer la vie locale, qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive. Je souhaite les remercier chaleureusement pour les actions qu'elles mettent en place et j'encourage vivement chacun et chacune d'entre vous à les rejoindre car toutes les idées sont bonnes à prendre. Votre engagement reste le meilleur hommage à rendre à Albert Camus qui soutenait que « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ».

Je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2011. Qu'elle soit pleine de joies, de réussites et de chaleur pour chacun de vous et vos proches.

Mes amitiés à tous.

**Nathalie BOUCARD**

**Les membres du conseil municipal et le personnel communal  
vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.**

## ***L'actualité municipale***

### **Vœux du Maire : Vendredi 21 janvier 2011**

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le **vendredi 21 janvier à la salle des fêtes de Bouhet à partir de 18 h 30.**

### **Réfection de voirie : rue du Bief**

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux et d'assainissement collectif rue du Bief, les tranchées se sont affaissées, provoquant des nuisances sonores importantes pour les riverains. Ces tranchées seront remises en état par les entreprises concernées au printemps 2011.

### **Affaires scolaires : Effectifs et coûts**

250 enfants sont scolarisés et répartis dans les 11 classes du R.P.I. alors que 275 élèves étaient attendus.

Les effectifs prévisionnels pour les 3 années à venir font état de 270 enfants à la rentrée 2011, 298 enfants en 2012 et 302 enfants en 2013.

Le montant total des charges de fonctionnement du RPI pour l'année scolaire 2009/2010 s'élève à 180 750 € soit un coût par élève de 720,12 €. La participation de Bouhet est de 75 612 € pour 105 enfants scolarisés au sein de la commune, celle de Chambon 42 487 € pour 59 élèves et celle de Virson 62 650 € pour 87 enfants.

### **Population légale en vigueur au 1er janvier 2011 : 730 habitants**

## ***Informations diverses***

### **Assainissement collectif : Suite des travaux**

Les travaux de la tranche 5 ont débuté en novembre rue des meuniers, rue des marronniers, impasse de la margelle et rue des 3 chênes. Ils se poursuivront en janvier rue du Bief. Le montant total de ces travaux (qui ne sont pas à la charge de la commune) s'élève à 250 000 €.

## **Eclairage public : Mise en valeur de l'église**

Le SDEER (syndicat d'électrification) a réalisé l'étude permettant l'éclairage de l'église et a subventionné les travaux à hauteur de 50% du coût. La participation de la commune s'élève à 4 019 €. Les 5 projecteurs installés, d'une puissance totale de 360W mettent superbement en valeur ce bâtiment classé monument historique.

D  
e  
p  
u

## **La réforme des collectivités territoriales : Que prévoit la réforme ?**

- La commune conserve sa clause de compétence générale.
- Regroupement des communes sur la base du volontariat.
- Couverture intégrale du territoire par des intercommunalités au 1er juin 2013.
- Election au suffrage universel direct des conseillers intercommunaux au moment des élections municipales dès 2014.
- Création du conseiller territorial qui siègera à la fois au conseil régional et au conseil général.
- Les compétences attribuées par la loi à une catégorie des collectivités territoriales doivent l'être à titre exclusif (suppression des financements croisés).
- Les compétences attribuées par la loi à une catégorie des collectivités territoriales doivent l'être

**Pour plus de renseignements : [www.lareformedescollectivites.fr](http://www.lareformedescollectivites.fr)**

## **RAM : Le relais des assistantes maternelles**

Les prochains ateliers d'éveils auront lieu à la salle des fêtes les mardis 4 et 18 janvier, 1er février, 8 et 22 mars, 5 avril, 10 et 24 mai, 7 juin. Une permanence (réglementation, conseils, contrat de travail...) aura lieu le 5 avril de 14 h à 19 h à la Mairie.

## **Rappels à tous les Bouhetais**

r  
v  
i  
c  
eL  
e  
n  
as  
te  
ir  
ov  
ni  
as  
le  
,  
d  
le  
e  
t

r  
ea  
ch  
es  
np  
so  
er

## ***La vie de la commune et de ses associations***

### **Les manifestations passées de l'automne**

Cette année, après une matinée plutôt timide, c'est l'après midi que vous êtes venus nombreux admirer les différents ouvrages de nos 20 exposants qui ont amené de la couleur à la grisaille du mois de novembre. Nous les remercions ainsi que les visiteurs de leur participation.

Les communes d'Anais et de Bouhet ont convié leurs aînés au traditionnel repas de fin d'année animé par « Matthieu Gala Rétro ». Après son tour de chant, Matthieu a proposé une soirée dansante qui a enchanté tout le monde. Ce fut pour tous un agréable moment de rencontres et d'échanges.

### **Les 4 et 5 décembre : Téléthon : tous mobilisés**

La manifestation organisée dans le cadre du téléthon le 4 décembre 2010, a permis de récolter 362 €. Le comité de coordination tient à remercier le foyer de vie, les pompiers, les aînés, les donateurs ainsi que tous les participants pour leur générosité et vous donne rendez-vous pour la campagne 2011.

### **Le 15 décembre : Le père Noël à nouveau à Bouhet**



C'est sur des notes de musique que le père Noël est venu distribuer ses friandises aux enfants de Bouhet sur son éternelle calèche. La compagnie « Au plaisir de chanter » a su ravir les petits comme les plus grands. Chants et danses, sur d'incontournables comptines indémodables étaient au rendez-vous. Merci à cette troupe enjouée et dynamique.

### **Les manifestations à venir de l'hiver**

#### **FNACA : Cérémonie du 19 mars, 11 h, place de la poste**

La fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie du canton d'Aigrefeuille organise une cérémonie du souvenir afin de commémorer le cessez le feu de la guerre d'Algérie. Cette célébration aura lieu le 19 mars 2011 à Bouhet au monument aux morts puis le verre de l'amitié sera servi à la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie. Vous y êtes cordialement invités.

Cette année, les Jaspinois ont décidé de prolonger les fêtes de fin d'année en vous interprétant « Le père Noël est une ordure ». Les représentations auront lieu le samedi 12 février à 20 h 30 et le dimanche 20 février à 14 h à la salle des fêtes de Bouhet.